



DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR : SOUS LICENCE CREATIVE COMMONS

CITEZ-NOUS DE LA FAÇON SUIVANTE :

B. Cret, Georg Simmel : le secret, une fonction socialisatrice, bjda.fr 2021, n° 77.

Georg Simmel : le secret, une fonction socialisatrice

Benoit Cret,
 Maître de conférences, directeur adjoint en charge de la recherche du CRDMS
 Université Jean-Moulin Lyon 3

Secret professionnel – Secret médical

Notre objectif est de présenter les apports de G. Simmel (1858-1918) à la notion de secret (Cret & Barthélémy, 2006). Sociologue majeur de la fin du XIX^e siècle, celui-ci reste encore relativement méconnu, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ses relations avec É. Durkheim furent tumultueuses, ce qui ne facilita pas la diffusion de ses écrits en France¹. Sociologue, mais également philosophe (Amat, 2015), son positionnement académique flou – mais revendiqué comme tel – lui fut reproché. Son écriture est complexe et rend compte du parcours sinueux de sa pensée : il propose une définition de son objet, puis l'amende constamment pour y revenir et la modifier par touches successives d'exemples et d'arguments. Son objet est en effet difficile à saisir : il ne s'intéresse que très peu aux grandes formes figées de la société (l'État, la famille, etc.), mais à la socialisation en train de se faire. Il refuse ainsi l'idée d'un individu entièrement produit par les structures sociales pour s'intéresser à des formes de socialisation plus discrètes. Le secret est une de ces formes.

Notre présentation s'articule en trois temps : après un cadrage théorique nécessaire pour comprendre le statut de ses réflexions, nous tenterons de synthétiser la définition simmélienne du secret et de ses formes, avant d'explicitier sa thèse selon laquelle le secret crée du lien social.

¹ É. Durkheim et G. Simmel se connaissent par l'intermédiaire de C. Bouglé, qui publie en 1894 un premier compte rendu sur Simmel (Bouglé, 1894). É. Durkheim demande alors à G. Simmel la rédaction d'un article pour la parution du second mémoire original du numéro inaugural de l'Année sociologique en 1898. L'article paraît sous le titre (modifié par Durkheim) « *Comment les formes sociales se maintiennent* » (Simmel, 1898), mais les incessantes corrections imposées par É. Durkheim sont le signe de divergences théoriques et méthodologiques importantes entre les deux auteurs (Béra, 2012; Rammstedt, 1998). La rupture définitive intervient en 1900. Durkheim publie un article dirigé contre la sociologie formelle (Durkheim, 1900/1975), puis critique la vision de l'économie exprimée dans *La philosophie de l'argent* (Simmel, 1900/2009) et un déficit méthodologique (« *L'indémontrable serait son domaine* » (Durkheim, 1902)).

Cadrage théorique : une sociologie des formes

Trois notions doivent être définies pour appréhender la sociologie de l'auteur Allemand : l'action réciproque, la forme et les contenus.

Son concept directeur est celui de l'action réciproque : « [I] 'homme entre dans des relations de vie avec autrui, d'action pour, avec, contre autrui dans des situations en corrélation avec autrui, c'est-à-dire qu'il exerce des effets sur autrui et subit ses effets. » (Simmel, 1908/1999, p. 43). En substance, l'action réciproque correspond « simplement » à l'influence bilatérale que chaque individu exerce sur autrui. Par exemple, le don n'est pas une simple action univoque de l'un sur l'autre, mais une action réciproque : en acceptant ou en refusant le don, l'un exerce un effet sur l'autre. « *La façon dont il accepte, avec ou sans gratitude, refuse, qu'il ait attendu ou non le don, ou qu'il en soit surpris, qu'il reste satisfait ou non du don, qu'il se sente humilié ou grandi par ce don, tout cela exerce en retour un effet très net sur le donateur, tout don est par conséquent une action réciproque entre donateur et récipiendaire* » (ibid., p. 579).

Ces actions réciproques naissent toujours de certaines pulsions, motivations (amour, intérêts pratiques, foi religieuse, impératifs de survie, instincts érotiques, plaisir ludique, travail, etc.), qu'il appellera plus tard le contenu de la socialisation : les contenus sont des motifs d'action. C'est alors l'ensemble de ces actions réciproques qui unifie les individus en une société globale. Pour parler de société ou de groupe, la coexistence des individus n'est pas suffisante : il faut « *que l'un exerce une influence sur l'autre* ».

Les deuxième et troisième notions sont la forme et le contenu : « *Tout ce que les individus, le lieu immédiatement concret de toute réalité historique, recèlent comme pulsions, intérêts, buts, tendances ; états et mouvements psychiques, pouvant engendrer un effet sur les autres ou recevoir un effet venant des autres – voilà ce que je définis comme le contenu, en quelque sorte comme la matière de la socialisation. Ces matières qui emplissent la vie, ces motivations qui l'animent, ne sont pas encore en elles-mêmes d'essence sociale. Dans leur donnée immédiat [sic] et dans leur sens pur, la faim ou l'amour, le travail ou le sentiment religieux (...) ne représentent pas encore la socialisation ; au contraire, ils ne la constituent que quand ils modèlent à partir de la coexistence des individus isolés certaines formes de collectivité et de communauté qui ressortissent au concept général d'action réciproque. La socialisation est donc la forme (...) dans laquelle les individus constituent une unité fondée sur ces intérêts (...) et à l'intérieur de laquelle ces intérêts se réalisent.* » (ibid., pp. 43-44).

Les pulsions, les motivations ne forment pas à elles seules une socialisation : elles ne le deviennent qu'à partir du moment où elles prennent la forme de l'influence réciproque (nous venons de le voir) et « *elles modèlent à partir de la coexistence des individus isolés certaines formes de collectivité ou de communauté* ». G. Simmel fonde ainsi les prémisses de l'individualisme méthodologique : les formes sont les effets structurels produits par l'agrégation des interactions individuelles. Les individus créent des formes, des « structures » qui se détachent d'eux pour ensuite encadrer leurs comportements et s'imposer à eux. L'objectif de la sociologie consiste alors à dégager les structures qui émanent des interactions individuelles.

Ces éléments méthodologiques et théoriques étant établis, nous pouvons maintenant présenter l'argument du chapitre consacré au secret (« *le secret et la société secrète* ») au sein de son ouvrage majeur publié en 1908 (Simmel, 1908/1999).

Le secret comme forme universelle de limitation de la connaissance réciproque

Comment extraire la forme du secret de ses contenus ? Le point de départ de G. Simmel est l'élément moral qui caractérise le secret : « *Il faut prendre garde que la valeur négative du mensonge, d'un point de vue éthique, ne nous induise en erreur sur sa signification sociologique*

extrêmement positive, qui est en œuvre dans l'élaboration de certaines relations concrètes. » (ibid., p. 353).

Lorsqu'il avance que le secret a un sens négatif d'un point de vue éthique et qu'il est pourtant sociologiquement positif, G. Simmel extrait la forme du secret de ses contenus moralement répréhensibles et procède ainsi à l'abstraction qui fonde la sociologie comme science sociale autonome. Il opère une distinction entre le sens que le secret peut avoir pour l'individu et celui qu'il a pour la totalité de la relation. S'il peut détruire une relation entre deux personnes, ses effets sont positifs sur la totalité de la relation : « [d]ans bien des cas, cette dissimulation entraîne une conséquence singulièrement paradoxale sur le plan éthique. Autant il est vrai qu'une relation à deux peut être ruinée si l'on a commis une faute contre l'autre et que tous deux en sont conscients, autant la même situation peut servir la relation, si le coupable est le seul à être au courant ; car cela le porte à des attentions, à des manifestations de tendresse, à des tentatives secrètes de réparation, à des concessions et à des gestes désintéressés, dont il n'aurait pas l'idée s'il avait tout à fait bonne conscience. » (ibid., p. 366). Le secret a ainsi des vertus socialisantes positives et ce, si l'on considère l'ensemble, la totalité de la relation.

En procédant de la sorte, il envisage le secret dans une acception large et le définit comme la « *forme universelle de la limitation de la connaissance réciproque* ». Envisagé dans ces termes, le secret se décline de différentes manières, sur un continuum dont les deux extrêmes sont d'un côté une forme de réserve, de discrétion à l'égard d'autrui et de l'autre, une dissimulation consciente et intentionnelle (le mensonge).

Sur le premier pôle, le secret correspond à une forme élémentaire de méconnaissance de l'autre, de non-savoir à son égard. Cette forme est élémentaire, parce que la méconnaissance est inévitable. D'une part, on ne peut jamais connaître l'autre absolument ; c'est même une condition a priori de la vie sociale : « [t]out ce que nous communiquons à l'autre, en paroles ou en n'importe quelle autre manière (...) est le résultat d'une sélection opérée dans cette totalité mentale réelle, dont on peut dire (...) que si on l'exprimait avec une fidélité absolue du contenu et dans l'ordre chronologique, on irait tout droit dans un asile de fous. » (ibid. p. 351). Les relations entre individus se développent ainsi à partir de la rencontre (de l'action réciproque) entre les relations réelles, concrètes entre les acteurs et les représentations que chacun se fait sur l'autre, la forme de ces représentations étant cadrée par les représentations réelles, et réciproquement. Surtout, c'est un mélange toujours changeant d'erreur et de vérité qui permet l'action et l'interaction. La communication avec l'autre repose sur un tri, sur une sélection qui a pour but de rationaliser.

D'autre part, la connaissance absolue d'autrui n'existe pas, parce qu'il existe une forme de respect, de discrétion inhérente à toute relation sociale : « [t]out être humain est entouré d'une sphère invisible dont la dimension peut varier selon les différentes directions et les différentes personnes auxquelles on s'adresse ; nul ne peut y pénétrer sans détruire le sentiment que l'individu a de sa valeur personnelle. » (ibid., pp. 358-359). La discrétion relève d'une sphère invisible, d'une frontière que l'autre ne franchit pas. Or l'échange repose sur le fait que l'un veut savoir ce que l'autre ne veut pas dévoiler. En ce sens, savoir ce que l'autre veut dissimuler est une condition des relations sociales – alors même que c'est une indiscretion au niveau individuel.

Un exemple parlant est celui de la relation conjugale. « *Dans le mariage comme dans les unions libres de type conjugale, la tentation est très grande, dans les premiers temps, de fusionner complètement avec l'autre, d'abandonner les dernières réserves de l'âme après celles du corps, de se perdre sans la moindre retenue l'un dans l'autre. Mais dans la plupart du temps, cela va menacer considérablement l'avenir de la relation. Seuls peuvent se donner entièrement sans danger les êtres qui ne peuvent pas se donner entièrement (...). Ce défaut de discrétion mutuelle, qu'il s'agisse de prendre ou de donner, conduit certainement bien des mariages à leur perte.* » (ibid., pp. 364-365). Alors que l'idée sociologique du mariage moderne est « la

mise en commun de tous les contenus existentiels » (*ibid.*, p. 364), ce principe pose de nombreux problèmes. Pour que la relation conjugale dure, il ne faut pas tout mettre en commun, il faut donc du secret, qui devient de la sorte la condition des relations sociales : « [n]ous sommes ainsi faits que nous n'avons pas seulement besoin (...) d'une certaine part de vérité et d'erreur dans la base de notre vie, mais aussi d'une proportion de clarté et de flou dans l'image des éléments qui la constituent » (*ibid.* p. 365).

Mais sur le continuum décrit par G. Simmel (second pôle), le secret peut également prendre la forme d'une dissimulation consciente et délibérée : c'est la forme du mensonge. « *Toute relation entre deux personnes ou deux groupes est caractérisée par la présence ou l'absence de secret, et par la quantité de secret qu'elle comporte ; car même lorsque l'autre ne remarque pas qu'il y a du secret, celui-ci n'en modifie pas moins le comportement de celui qui dissimule, et par conséquent l'ensemble de la relation.* » (*ibid.*, p. 366).

Dans cette acception, la signification sociologique positive du secret prend tout son sens. Si le secret instaure une barrière entre les individus, il éveille également la tentation de le trahir, de le révéler. Le secret révèle alors des intérêts individuels opposés et crée du jeu social. Il met en scène et fait jouer différents acteurs : celui qui le détient, celui qui veut le dissimuler ou l'avouer, ceux qui ne le connaissent pas, ceux qui veulent le dévoiler, ceux qui le connaissent et qui ont la possibilité de le trahir, *etc.*

En ce sens, le secret est un combat d'énergies en lutte. Si l'on considère la totalité de la relation, cette tension, envisagée comme action réciproque, a des effets sociologiques positifs : elle est créatrice de liens.

Le secret, une forme d'action réciproque socialisante

L'argument de cette section est simple : le secret est « *une conquête de l'humanité* » (*ibid.*, p. 366), car il permet aux individus de coexister en étant à la fois source d'individualisation et de socialisation.

Selon G. Simmel, le passage des sociétés « primitives » aux sociétés modernes se caractérise par un fait majeur, l'élargissement des cercles sociaux. Le secret est alors un « marqueur » du « développement » des sociétés : « [II] est un facteur d'individualisation de première importance, et avec ce double rôle typique - des relations sociales fortement personnalisées autorisent et exigent le secret dans une très large mesure, et à l'inverse, celui-ci engendre et amplifie cette différenciation. Dans un petit cercle étroit, il sera plus difficile techniquement d'élaborer et de garder des secrets (...). Mais ici (...) on n'a pas besoin d'une très large part de secret, parce que d'ordinaire cette formation sociale nivelle les éléments qui la constituent (...). Si le cercle s'élargit considérablement, tout cela se changera en son contraire. » (Simmel, 1908/1999, p. 370). Cet élargissement confère plus de liberté aux individus qui s'autorisent plus de secrets, alors que les sociétés « primitives » ne lui permettent pas d'exister, car elles sont organisées autour de cercles restreints où il est plus difficile de les élaborer et de les conserver (chacun connaît les autres de trop près et les contacts fréquents sont autant de tentations de trahir).

Le secret est ainsi conçu comme un facteur d'individualisation : l'élargissement des cercles sociaux autorise, fait naître une part de réserve et de discrétion qui entraîne des possibilités de dissimulation. Selon l'auteur Allemand, cette individualisation est souhaitable : le secret permet aux individus de participer à la société, tout en préservant leur sphère intime.

De la sorte, les individus voient dans la possibilité du secret une réponse au besoin de se distinguer dans une société où la coexistence des individus augmente. Le secret permet alors de conjoindre la création d'interactions sociales et la tendance à la distinction individuelle dans une forme unitaire.

Conclusion

L'argument central de G. Simmel consiste à poser que le secret est une condition de l'échange entre les hommes : il crée du lien social. Toute relation sociale est composée d'une part de vérité et de mensonge, de savoir objectif et de secret. À ce titre, il est absurde de considérer le secret et le mensonge comme nocifs et de vouloir les réduire au maximum.

Nocif du point de vue individuel, bénéfique du point de vue collectif ou sociologique, le secret permet la coexistence des individus en étant à la fois source d'individualisation (il permet de préserver la sphère intime) et de socialisation (il incite celui qui cache à entreprendre des efforts vers celui qui est lésé mais ne le sait pas). Enfin, c'est un marqueur du développement des sociétés et des groupes : plus les sociétés et les groupes s'élargissent, plus le secret prend d'importance pour régler les relations sociales.

Bibliographie

- Bouglé, C. (1894). Les sciences sociales en Allemagne : G. Simmel. *Revue de métaphysique et de morale*, (2), 329-355.
- Simmel, G. (1898). Comment les formes sociales se maintiennent. *L'Année sociologique*, 1(1), 71-111.
- Durkheim, É. (1902). Recension de Simmel (Georg), *Philosophie des Geldes*, Leipzig, 1900. *L'Année sociologique*, 5, 140-145.
- Durkheim, É. (1975). La sociologie et son domaine scientifique. In *Textes I* (p. 13-36). Paris: Minuit. (Original work published 1900)
- Rammstedt, O. (1998). Les relations entre Durkheim et Simmel dans le contexte de l'affaire Dreyfus. *L'Année sociologique*, 48(1), 139-162.
- Simmel, G. (1999). *Sociologie—Étude sur les formes de la socialisation*. Paris: Presses Universitaires de France. (Original work published 1908)
- Cret, B., & Barthélémy, F. (Éds.). (2006). *Georg Simmel : Le problème de la sociologie et autres textes*. Paris: Sandre.
- Simmel, G. (2009). *Philosophie de l'argent*. Paris: Presses Universitaires de France. (Original work published 1900)
- Béra, M. (2012). Les comptes rendus de Durkheim à L'Année sociologique. *CONTEXTES*. <https://doi.org/10.4000/contextes.4927>
- Amat, M. (2015). La philosophie de la culture de Georg Simmel, un humanisme sans anthropologie ? *Alter*, (23), 9-27.